CGT
MATMU

TRACT
13 NOVEMBRE
2026

Il ne suffit pas
de s'indigner,
il faut s'engager !



Droit d'alerte pour Danger Grave et Imminent en UGS 4 et 5 :

La santé de nos collègues n'est pas négociable !

Deux fois par an, le CSE vote un calendrier de visites dédiées aux conditions de travail, réalisées conjointement entre un représentant RH et des représentants de proximité

Sur demande du CSE, les représentants de proximité CGT, CFTC et CFE-CGC ont mené une visite de la sorte au sein des équipes des UGS 4 et 5.

Les collègues rencontrés exposent une dégradation majeure des conditions de travail :

- Une surcharge de travail qui s'amplifie avec des dossiers toujours plus complexes et chronophages ;
- Un manque criant de moyens face aux exigences quotidiennes imposées aux équipes ;
- Des manifestations fortes de souffrance psychologique et physique : épuisement avéré, stress chronique, difficultés à décrocher du travail.



Les élus ont échangé avec des salariés épuisés.
Nous ne pouvons rester inertes !

Malgré un fort attachement à leur métier, nombre d'entre eux nous ont indiqué être saturés par cette situation.

Face à ces constats trop préoccupants, les élus présents ont exercé leur devoir de protection en déclenchant un droit d'alerte pour Danger Grave et Imminent (DGI) conformément à l'article L. 4131-2 du Code du travail.
Rappelons que tout employeur est censé prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (article L4121-1 du code du travail).

La procédure est en cours : une enquête conjointe entre la Direction et les représentants du personnel a débuté, et l'audition des collègues concernés a commencé afin d'établir un diagnostic partagé et établir les mesures à mettre en œuvre pour que la situation cesse.

CGT
MATMU

La CGT reste mobilisée pour TOUTES les UGS

Si la procédure d'urgence concerne aujourd'hui les UGS 4 et 5 où les constatations ont été actées par la visite Santé, Sécurité et Conditions de travail (SSCT) des représentants de proximité, la CGT est pleinement mobilisée pour l'ensemble des collègues de toutes les UGS.

Nous savons que les pressions et les surcharges ne s'arrêtent pas aux portes de ces deux équipes.



C'est pourquoi, les élus CGT continuent de recueillir vos témoignages sur chaque site afin d'exiger de la Direction une évaluation globale des risques et des moyens adaptés à toutes les équipes.

IL EST HORS DE QUESTION D'ATTENDRE QUE D'AUTRES COLLÈGUES ATTEIGNENT LEURS LIMITES POUR AGIR.

Aucune UGS ne sera laissée de côté.

Affaire à suivre...

La CGT est pleinement mobilisée à vos côtés pour garantir le respect de vos conditions de travail.

LA RECHERCHE DE RENTABILITÉ DU GROUPE NE DOIT PAS SE FAIRE AU DÉTRIMENT DE LA SANTÉ DES SALARIÉS !

Vous souhaitez échanger avec nous ?
Nous sommes à votre disposition par mail ou par téléphone : contact@cgt-matmut.fr / 06 64 74 04 22.

VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE A LA CGT MATMUT POUR DEFENDRE VOS INTERETS

Nous sommes comme vous, des femmes, des hommes, des salariés de la Matmut. Nous sommes des salariés qui n'acceptent plus que "ce qui est bon pour nous" soit décidé à notre place sans consultation préalable.

Nous sommes à votre écoute pour relayer vos voix, vos interrogations, vos revendications et vous assistons individuellement et collectivement avec détermination.

Vous pouvez adhérer en ligne

Cliquez ici

Votre Délégué Syndical Référent
Ludovic Barroin

Téléphone : 06 64 74 04 22
Email : contact@cgt-matmut.fr
Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt-matmut.fr

CGT MATMUT